

ESPACE CONFINÉ : Intervention, Surveillance Trou d'homme et Sauvetage sans entrée

Une intervention en espace confiné ne s'improvise pas. EVINCEL forme vos équipes à reconnaître les atmosphères dangereuses, sécuriser l'accès, surveiller efficacement une opération en capacité et réagir rapidement en cas d'incident, sans exposer le surveillant ou l'équipe à un danger supplémentaire.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Permettre aux entreprises de sécuriser les interventions en espace confiné en formant leurs salariés aux risques liés aux atmosphères dangereuses, à la surveillance des accès, au contrôle d'atmosphère et aux procédures d'alerte.

Cette formation vise à renforcer les bons réflexes avant, pendant et après une intervention en capacité, à améliorer l'organisation de la surveillance d'un trou d'homme et à permettre aux équipes de réagir efficacement en cas d'incident, notamment par la mise en œuvre d'un sauvetage sans entrée afin d'éviter toute surexposition au danger.

Les + métier

Formation espace confiné à Lyon : intervention, surveillance trou d'homme, contrôle d'atmosphère et sauvetage sans entrée.



Public Visé

Personnel amené à intervenir, surveiller ou participer à une opération en espace confiné ou en capacité : trou d'homme, cuve, fosse, regard, réservoir, galerie, ouvrage fermé ou semi-fermé.

Cette formation s'adresse notamment aux agents de maintenance, agents techniques, personnels d'exploitation, intervenants industriels, personnels de collectivités, entreprises extérieures, surveillants d'intervention ou salariés pouvant être confrontés à une atmosphère dangereuse, toxique, asphyxiante, non respirable ou présentant un risque d'incident.

La formation est adaptée aux personnes devant assurer la surveillance, l'alerte, l'évacuation ou le sauvetage sans entrée lors d'une intervention en espace confiné.



Pré Requis

Aucun prérequis technique spécifique n'est exigé pour suivre cette formation.

Il est toutefois recommandé que le participant :

- soit amené à intervenir ou à surveiller des opérations en espace confiné ou en capacité ;
 - comprenne les consignes de sécurité écrites et orales nécessaires au bon déroulement de la formation ;
 - soit apte à respecter strictement les procédures de prévention, d'alerte et d'évacuation ;
 - puisse porter, selon les exercices réalisés, les équipements de protection individuelle mis à disposition ;
 - signale avant la formation toute restriction médicale ou situation particulière pouvant limiter sa participation aux mises en pratique.
- Cette formation ne comprend pas la formation au port du harnais ou la formation ARI. Ces situations nécessitent des formations complémentaires spécifiques en amont de cette formation.**

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques spécifiques liés aux interventions en espace confiné : atmosphère toxique, asphyxiante, non respirable, inflammable ou explosive.

Évaluer les dangers avant une intervention en capacité afin d'adapter les mesures de prévention nécessaires.

Appliquer les procédures de sécurité avant, pendant et après une intervention en espace confiné.

Utiliser les moyens de contrôle d'atmosphère, notamment les détecteurs de gaz et explosimètres, dans le respect des consignes d'utilisation.

Assurer la surveillance d'une intervention depuis l'extérieur, notamment au niveau d'un trou d'homme ou d'un accès en capacité.

Mettre en œuvre les moyens de communication, d'alerte et d'évacuation en cas d'incident ou de situation dangereuse.

Appliquer les principes de sauvetage sans entrée afin d'alerter, sécuriser la zone et assister une victime sans s'exposer au danger.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 5ECInterSurvSau-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Accueil et présentation de la formation

- Présentation du formateur, des participants et des objectifs de la formation.
 - Présentation du déroulement de la journée, des moyens pédagogiques et des modalités d'évaluation.
 - Recueil des attentes et des situations de travail rencontrées par les participants.
 - Rappel des limites de la formation : intervention, surveillance et sauvetage sans entrée. Comprendre les espaces confinés et les capacités
 - Définition d'un espace confiné ou d'une capacité.
 - Exemples de situations : trou d'homme, cuve, fosse, regard, réservoir, galerie, ouvrage fermé ou semi-fermé.
 - Identification des risques liés aux espaces confinés.
 - Différence entre espace confiné, atmosphère viciée, atmosphère non respirable et atmosphère dangereuse. Risques liés aux atmosphères dangereuses
 - Atmosphères appauvries en oxygène.
 - Atmosphères toxiques, asphyxiantes, inflammables ou explosives.
 - Risques liés aux gaz : H₂S, vapeurs toxiques, benzène, butadiène et autres polluants selon les situations.
 - Modes de pénétration des produits dangereux dans l'organisme.
 - Notions de danger, risque, exposition et prévention.
 - Conséquences possibles : intoxication, asphyxie, malaise, perte de connaissance, explosion ou incendie. Préparation d'une intervention en espace confiné
 - Analyse des risques avant intervention.
 - Vérification des consignes, autorisations, procédures internes et permis éventuels.
 - Mise en place du périmètre de sécurité.
 - Signalisation d'une capacité : panneaux, badges, consignes d'accès.
 - Vérification du matériel nécessaire à l'intervention, à la surveillance et à l'alerte.
 - Organisation des rôles : intervenant, surveillant, responsable d'intervention. Contrôle de l'atmosphère
 - Principes du contrôle d'atmosphère avant et pendant l'intervention.
 - Utilisation des détecteurs de gaz et explosimètres.
 - Interprétation des alarmes et seuils d'alerte.
 - Vérification du bon fonctionnement du matériel de détection.
 - Conduite à tenir en cas d'atmosphère dangereuse ou de doute. Rôle et missions du surveillant
 - Positionnement du surveillant à l'extérieur de la capacité.
 - Surveillance permanente de l'intervention.
 - Contrôle des accès et maintien du contact avec les intervenants.
 - Utilisation des moyens de communication : talkies-walkies, oreillettes, signaux ou procédures internes.
 - Vérification du matériel du surveillant.
 - Déclenchement de l'alerte en cas d'incident.
 - Limites du rôle du surveillant : ne pas entrer dans la capacité en cas d'accident. Procédures avant, pendant et après intervention
 - Procédures à appliquer avant l'entrée en espace confiné.
 - Vérification des conditions de sécurité avant intervention.
 - Suivi des conditions pendant l'intervention.
 - Conduite à tenir en cas de situation anormale.
 - Procédures de fin d'intervention.
 - Rangement, contrôle et signalement des anomalies liées au matériel ou à l'environnement. Alerte, évacuation et sauvetage sans entrée
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.
 - Déclenchement de l'alerte et transmission des informations essentielles.
 - Mise en sécurité de la zone.
 - Évacuation ou assistance d'une victime sans pénétrer dans la capacité.
 - Utilisation des moyens d'alerte, de communication et d'évacuation disponibles.
 - Principes de sauvetage sans entrée afin d'éviter le suraccident.
 - Coordination avec les secours internes ou externes. Mise en pratique
 - Mise en situation d'une opération en capacité.
 - Identification des risques avant intervention.
 - Contrôle d'atmosphère.
 - Mise en place du rôle de surveillant.
 - Utilisation des moyens de communication et d'alerte.
 - Application des procédures avant, pendant et après intervention.
 - Simulation d'une situation dégradée avec déclenchement de l'alerte.
 - Application des principes de sauvetage sans entrée. Évaluation des acquis
 - Échanges et questions orales tout au long de la formation.
 - Évaluation formative lors des mises en pratique.
 - QCM d'évaluation des connaissances.
 - Remise d'une attestation de fin de formation, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.
- Cette formation ne comprend pas de mise en situation pratique de descente avec harnais ni d'intervention avec port de l'appareil respiratoire isolant — ARI.**

Ces situations nécessitent des formations complémentaires spécifiques

Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : SECInterSurvSau-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

La formation alterne apports théoriques, échanges avec les participants, démonstrations, études de cas et mises en situation pratiques.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :

- des exposés interactifs sur les risques liés aux espaces confinés, aux atmosphères dangereuses et aux interventions en capacité ;
- des échanges avec les participants à partir de situations professionnelles rencontrées sur le terrain ;
- l'analyse de situations d'intervention, de surveillance, d'alerte et d'évacuation ;
- des études de cas portant sur les procédures avant, pendant et après intervention ;
- des démonstrations d'utilisation des moyens de contrôle d'atmosphère, de communication, d'alerte et de sauvetage sans entrée ;
- une mise en pratique d'une opération en capacité permettant de travailler le rôle de l'intervenant et du surveillant ;
- une évaluation formative lors des exercices pratiques ;
- un QCM permettant de vérifier l'acquisition des connaissances.

La pédagogie est active et participative afin de permettre aux participants d'identifier les risques, d'appliquer les procédures de sécurité et d'adopter les bons réflexes en cas d'incident en espace confiné.

Les moyens pédagogiques mis à disposition des participants comprennent :

- un support de cours EVINCEL relatif aux interventions en espace confiné, à la surveillance et au sauvetage sans entrée ;
- des supports visuels : photos, vidéos, schémas, exemples de situations professionnelles et retours d'expérience ;
- un ordinateur, un vidéoprojecteur et des moyens de diffusion adaptés ;
- des détecteurs de gaz et explosimètres pour le contrôle de l'atmosphère ;
- des masques auto-sauveteurs ;
- du matériel de communication : talkies-walkies, oreillettes et moyens d'alerte ;
- des lignes guides et liaisons personnelles ;
- des balises sonores de détresse de type "homme mort" ;
- des moyens de simulation d'atmosphère dégradée : machine à fumée ou fumigènes pédagogiques ;
- des mannequins d'évacuation pour les démonstrations et mises en situation ;
- du matériel permettant la mise en pratique d'une opération en capacité ;
- un QCM d'évaluation des connaissances.

Ces moyens permettent aux participants de comprendre les risques liés aux espaces confinés, de s'exercer au contrôle d'atmosphère, d'assurer une surveillance efficace, de communiquer en situation dégradée et de mettre en œuvre les principes de sauvetage sans entrée.

Cette formation ne comprend pas de mise en situation pratique de descente avec harnais ni d'intervention avec port de l'appareil respiratoire isolant — ARI.

Modalités de suivi

La formation est réalisée en présentiel synchrone.

Le suivi de l'assiduité et de la progression du participant est assuré par :

- l'émargement des participants par demi-journée ;
- la présence effective du participant pendant les séquences théoriques et pratiques ;
- la participation aux échanges, études de cas et analyses de situations ;
- l'observation continue du participant par le formateur lors des exercices et mises en pratique ;
- le suivi de la participation aux mises en situation liées à l'intervention, à la surveillance, à l'alerte et au sauvetage sans entrée ;
- la réalisation d'un QCM d'évaluation des connaissances ;
- l'évaluation formative du participant lors de la partie pratique.

Ces moyens permettent de vérifier l'implication du participant, sa compréhension des risques liés aux espaces confinés et sa capacité à appliquer les consignes de sécurité avant, pendant et après une intervention.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Cette formation ne comprend pas de mise en situation pratique de descente avec harnais ni d'intervention avec port de l'appareil respiratoire isolant — ARI.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en interventions en espaces confinés, surveillance d'opérations en capacité, prévention des atmosphères dangereuses et procédures d'alerte.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : SECInterSurvSau-20260819

Intervenant disposant d'une expérience dans la prévention des risques liés aux milieux confinés, au contrôle d'atmosphère, à l'utilisation des détecteurs de gaz, à l'organisation de la surveillance et à la mise en œuvre des procédures d'évacuation ou de sauvetage sans entrée.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation par le formateur, au moyen de questions orales, d'échanges, d'études de cas et d'observations lors des mises en pratique.

Elle comprend :

- une évaluation théorique sous forme de QCM portant sur les risques liés aux espaces confinés, les atmosphères dangereuses, le contrôle d'atmosphère, les procédures avant, pendant et après intervention, le rôle du surveillant et la conduite à tenir en cas d'incident ;
- une évaluation formative lors de la partie pratique, permettant de vérifier la capacité du participant à analyser une situation, respecter les consignes de sécurité, utiliser les moyens de contrôle et d'alerte, assurer une surveillance efficace et appliquer les principes de sauvetage sans entrée ;
- une observation du comportement du participant lors des exercices, notamment sur le respect des procédures, la communication, l'alerte, la surveillance et la réaction face à une situation dégradée.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Cette formation ne valide pas une aptitude à intervenir avec un appareil respiratoire isolant — ARI — ni à réaliser une descente avec harnais en espace confiné.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées dans les locaux EVINCEL, aucun moyen pédagogique spécifique n'est à fournir par le client. Pour les formations réalisées en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition : Une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation ; Un espace sécurisé permettant la réalisation d'exercices ou de mises en situation liés à l'intervention, à la surveillance et à l'alerte en espace confiné ; Si possible, un accès à une installation, une capacité, un trou d'homme ou un environnement représentatif des situations de travail des participants, sous réserve de validation préalable par le formateur ; Les documents internes utiles : procédures d'intervention en espace confiné, consignes de sécurité, plans, permis de travail, procédures d'alerte, plans de prévention ou protocoles internes lorsque disponibles ; Les équipements habituellement utilisés par les salariés dans leur activité : tenue de travail, chaussures de sécurité, casque, gants, lunettes ou autres EPI nécessaires selon le site ; Un interlocuteur référent sur site pouvant faciliter l'accès aux locaux, documents, installations et zones de mise en pratique. Les installations mises à disposition doivent être conformes, sécurisées, accessibles et permettre la réalisation des exercices sans exposition dangereuse des participants. Cette formation ne comprend pas de mise en situation pratique de descente avec harnais ni d'intervention avec appareil respiratoire isolant — ARI. Ces situations nécessitent des formations complémentaires spécifiques.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation, dans le respect des exigences de sécurité liées aux interventions en espace confiné. Toute situation particulière doit être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports pédagogiques, des modalités d'accueil ou des conditions d'évaluation. Les aménagements sont étudiés au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap. Les adaptations mises en place ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, du groupe ou du formateur lors des mises en pratique, notamment pour les séquences liées au contrôle d'atmosphère, à la surveillance, à l'alerte et au sauvetage sans entrée. Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation : contact@evincel.fr – 04 78 22 58 98.



Durée

7.00 Heures

Effectif

1 Jour 2 à 10 participants

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : SECInterSurvSau-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



Contactez-nous !

**Le service Formation
Responsable pédagogique**

Tél. : 0478225898

Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 5ECInterSurvSau-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427